

## Saint Thomas d'Aquin, *Somme de théologie*, II<sup>a</sup>-II<sup>ae</sup>, question 81, article 1

### La religion concerne-t-elle seulement nos rapports avec Dieu ?

**Objections**      *[Attention, ici saint Thomas expose d'abord certaines positions communes qui ne sont pas les siennes ; sa pensée est dans la section « Conclusion »]*

**1.** Il semble qu'elle ait un objet moins restreint, car nous lisons dans l'épître de saint Jacques (1, 27) : « La religion pure et sans tache devant notre Dieu et Père, la voici : visiter les orphelins et les veuves dans leurs épreuves, et se garder de toute souillure du monde. » Mais le premier point concerne nos rapports avec le prochain, et le second l'ordre qui règle l'homme en lui-même.

**2.** Saint Augustin a déclaré : « Dans le latin usuel, non seulement des ignorants, mais aussi des plus doctes, on parle de manifester sa religion à l'égard de ses parents, de ses alliés, de tous ceux envers qui nous avons une obligation quelconque ; d'où vient que l'ambiguïté du terme empêche de dire en toute assurance que la religion ne fut pas autre chose que le culte de Dieu. »

**3.** Le culte de *latrerie* ressortit à la religion, car *latrerie* signifie « servitude », remarque saint Augustin. Or nous devons servir non seulement Dieu, mais le prochain, selon l'épître aux Galates (5, 13) : « Par la charité mettez-vous au service les uns des autres. » Donc la religion implique aussi nos rapports avec le prochain.

**4.** Le culte relève de la religion. Mais on ne parle pas de culte seulement pour Dieu, selon cette sentence de Caton : « Rends un culte à tes parents. » La religion nous ordonne donc aussi au prochain.

**5.** Tous ceux qui veulent faire leur salut se soumettent à Dieu. Pourtant on réserve le nom de « religieux » à ceux qui s'astreignent, par des vœux et des observances, à l'obéissance envers d'autres hommes. Il ne semble donc pas que la religion consiste à régler la juste sujétion de l'homme à Dieu.

---

**Cependant**, d'après Cicéron, « la religion présente ses soins et ses cérémonies à une nature d'un ordre supérieur qu'on nomme divine ».

---

**Conclusion**      *[Ici est le cœur de l'enseignement de saint Thomas sur la question]*

Pour définir la religion, Isidore de Séville adopte l'étymologie suggérée par Cicéron : « L'homme religieux, c'est celui qui repasse et pour ainsi dire relit ce qui concerne le culte divin. » Religion viendrait donc de « relire (*relegere*) », ce qui relève du culte divin, parce qu'il faut fréquemment y revenir dans notre cœur — selon Proverbe (3, 6) : « En toutes tes démarches pense à lui. »

Mais on peut aussi entendre la religion du devoir de « réélire (*re-elegere*) » Dieu comme le bien suprême délaissé par nos négligences, dit saint Augustin.

Ou bien encore, toujours avec saint Augustin on peut faire dériver religion de « relier (*religare*) », la religion étant « notre liaison au Dieu unique et tout-puissant ».

Quoi qu'il en soit de cette triple étymologie, lecture renouvelée, choix réitéré de ce qui a été perdu par négligence, restauration d'un lien, la religion au sens propre implique ordre à Dieu. Car c'est à lui que nous devons nous attacher avant tout, comme au principe indéfectible ; lui aussi que, sans relâche, notre choix doit rechercher comme notre fin ultime ; lui encore que nous avons négligé et perdu par le péché, et que nous devons recouvrer en croyant, et en témoignant de notre foi.

## Solutions

1. Il y a deux sortes d'actes attribués à la religion. Par ses actes propres et immédiats, ceux qu'elle émet, elle nous ordonne uniquement à Dieu ; tels sont le sacrifice, l'adoration, etc. Mais on lui attribue aussi d'autres actes, émis directement par d'autres vertus qu'elle tient sous son commandement, pour autant qu'elle les ordonne à l'honneur de Dieu. La vertu qui regarde la fin commande en effet aux vertus qui gouvernent les choses ordonnées à cette fin. C'est à ce titre d'actes commandés qu'on attribuera à la religion la visite des orphelins et des veuves, acte propre de la miséricorde. De même, se garder de la contagion du siècle est un acte commandé par la religion, mais émanant de la tempérance ou d'une vertu analogue.
2. Les extensions possibles du mot religion aux relations humaines n'empêchent pas que le sens propre en soit réservé, comme saint Augustin le dit lui-même un peu plus haut, au culte de Dieu : « Au sens le plus précis, la religion paraît désigner le culte de Dieu, et non pas n'importe quel culte. »
3. Puisque la servitude implique une relation au maître (*dominus*), il faut nécessairement que là où il y a raison spéciale et propre de domination, existe une raison spéciale et propre de servitude. Or il est clair que la domination convient à Dieu selon une raison propre et unique, parce qu'il a tout créé et parce que, en toutes choses, il a le rang suprême. C'est pourquoi on lui doit une servitude d'une nature spéciale. Et une telle servitude est appelée latrerie par les Grecs. Donc la servitude appartient proprement à la religion.
4. Nous employons le mot « culte » au sujet des hommes à qui nous consacrons des honneurs, notre souvenir ou notre présence<sup>1</sup>. En outre, nous parlons de « cultiver » des réalités inférieures qui nous sont soumises. On appelle agriculteurs ceux qui cultivent les champs, et on appelle incolae [> colons] ceux qui cultivent un lieu en l'habitant. Cependant, parce qu'on doit à Dieu un honneur spécial, comme au premier principe de toutes choses, une raison spéciale de culte lui est due, qu'on appelle en grec eusébéia ou théosébéia, comme le montre saint Augustin.
5. Bien qu'on qualifie d'hommes religieux tous ceux qui rendent un culte à Dieu, on réserve le nom de « religieux » à certains précisément parce qu'ils vouent toute leur vie au culte de Dieu, en se dégageant des embarras du monde. Ainsi appelle-t-on contemplatifs, non point tous ceux qui contemplent, mais ceux qui consacrent leur vie entière à la contemplation. Les religieux d'ailleurs ne se soumettent pas à l'homme pour lui-même, mais pour Dieu. « Comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus, ainsi m'avez-vous reçu », dit saint Paul (Ga 4, 14).

<sup>1</sup> Par ex. les gens que l'on a « panthéonisés », ou, mieux, pour nous, chrétiens, les saints.